



---

**Compte rendu de la rencontre du comité consultatif des services  
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
tenue le mercredi 8 juin 2016 à 18 h, au restaurant Bistro le Lafontaine  
situé au 3, boulevard Taché Est à Montmagny**

---

Sont présentes: Mesdames, France Chabot, Johane Chouinard, Nadine Demers, Dany Fortin, Renée Hébert, Caroline Isabelle, Johanne Laliberté, Mélanie Lamontagne, Brigitte Messervier, Amélie Pelletier, Chantal Pelletier, Edith Tousignant, Manon Tremblay et Nathalie Tremblay.

Sont absentes: Mesdames Marie-Christine Blais, Marie-France Bolduc, Élane Boulanger, Nancy Deneault, Karine Labrie, Mélanie Lamontagne, Brigitte Messervier, Marie-Josée Neault et Catherine Patenaude.

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Mesdames Amélie Pelletier et Caroline Isabelle souhaitent la bienvenue aux membres du comité.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Amélie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame France Chabot, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

**3. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Les membres confirment le quorum.

**4. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune présence.

**5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 20 AVRIL 2016**

Une lecture préalable du compte rendu du 20 avril 2016 a été faite par les membres. Sur proposition de madame Manon Tremblay, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

## 7. SUIVI AU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 20 AVRIL 2016

Point 9 : Madame Caroline Isabelle fait le suivi des « nouveaux investissements en éducation : mesures ciblées ». Madame Isabelle mentionne que le ministère accorde une souplesse ou flexibilité aux établissements dans l'utilisation des allocations.

**Mesure 1 :** Pour l'ajout de groupes de maternelle 4 ans temps plein en milieu défavorisé, la commission scolaire a appris cette semaine, qu'elle recevrait le financement pour l'ouverture de deux groupes supplémentaires à celui déjà existant à l'école aux Quatre-Vents, à Saint-Malachie. Il est fort probable que les écoles qui ouvriront un groupe seront Chanoine-Ferland et Monseigneur-Sirois.

**Mesures 2 et 3 :** Pour le renforcement de la lecture et de l'écriture au primaire et l'étude dirigée en mathématique, en sciences et langues d'enseignement au secondaire dans les milieux les plus défavorisés, le ministère offre une plus grande ouverture quant aux écoles admissibles (rangs déciles 8, 9 et 10), un plus grand nombre de corps d'emploi admissibles (professionnels) et un élargissement des matières admissibles (ajout des mathématiques au primaire et de l'anglais et histoire au secondaire).

**Mesure 4 :** Pour le soutien à l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans les classes ordinaires, le ministère accorde un élargissement des emplois admissibles aux préposés aux élèves handicapés en plus des techniciens en éducation spécialisée.

**Mesure 5 :** Pour assurer la vitalité dans des petites communautés.

Ces mesures doivent être financièrement décentralisées dans les établissements. L'ouverture du ministère place la commission scolaire dans une position inconfortable, puisque les sommes annoncées en mars 2016 sont sensiblement les mêmes pour plus d'écoles ciblées. Donc, comme la commission scolaire avait déjà annoncé les sommes aux directions concernées des écoles de rang décile 10, certains engagements ont déjà été faits. Ce qui complique la répartition dans les autres écoles nouvellement ciblées.

En termes de grande nouveauté, soulignons la décentralisation et la transférabilité de plusieurs mesures dans les règles budgétaires pour l'an prochain. Cette nouvelle façon de faire fera en sorte que les directions auront une plus grande marge de manœuvre dans la réponse aux besoins des milieux, mais elles auront aussi plus de redditions de comptes à faire à la commission scolaire.

## 7. ORGANISATION SCOLAIRE EHDAA 2016-2017 AU SECONDAIRE

Dépôt de document.

Madame Caroline Isabelle remet un document maison constitué de données préliminaires concernant l'organisation des groupes d'adaptation scolaire au secondaire pour l'année scolaire 2016-2017, ainsi que des précisions sur les services professionnels offerts.

## 8. COMITÉ DE PARENTS

Madame Mélanie Lamontagne étant absente, madame Amélie Pelletier nous résume sa fin de semaine bien remplie avec, d'une part, le Congrès des comités de parents et le Forum des présidents des comités EHDAA où il a été question respectivement d'une consultation des parents sur la *Politique Nationale de l'éducation* et une présentation de la mesure 30810 et de la Réponse à l'Intervention (RAI).

Madame Pelletier souhaite faire parvenir aux parents de la commission scolaire le formulaire de consultation sur la *Politique Nationale de l'éducation* en format électronique. Elle acheminera le document à madame Marie-Christine Blais qui fera le suivi auprès des présidents des conseils d'établissement.

## 9. MOT DU COMMISSAIRE EHDAA

Madame Johane Chouinard résume les points traités au dernier conseil des commissaires du 31 mai 2016.

Le plan d'effectif du personnel professionnel et de soutien 2016-2017, le rapport financier trimestriel 3 de 2015-2016, l'adoption des actes d'établissement 2016-2017, l'adoption des calendriers scolaires de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle 2016-2017, l'adoption de la structure administrative des cadres de service 2016-2017 et la nomination au poste de directeur du Service des ressources matérielles et du Service des ressources informationnelles.

Mesdames Isabelle et Pelletier ajoutent que plusieurs personnes du public de Saint-Léon-de-Standon étaient présentes pour manifester leur désaccord en lien avec la demande de la Contrée en Bellechasse pour le déplacement des élèves de Saint-Léon-de-Standon vers l'école secondaire de Saint-Damien.

Enfin, madame Amélie Pelletier rappelle aux membres que la fin du mandat des commissaires-parents actuels aura lieu en novembre 2016. Nous allons devoir nommer un nouveau parent commissaire EHDAA.

## 10. ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT DES MEMBRES POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Madame Caroline Isabelle mentionne que la tenue de deux soirées pour les parents du primaire et du secondaire, bien que fort appréciée, n'est pas réaliste dans le contexte actuel et demande trop de temps et d'organisation. Il est alors proposé que la soirée soit séparée en deux portions, une pour le secondaire et une pour le primaire. De plus, afin de rejoindre le plus de parents possibles, il est proposé d'en faire une rencontre virtuelle VIA dans des écoles secondaires. Voici quelques idées de sujets devant être abordés :

- Parcours de formation axé sur l'emploi;
- Les différentes transitions, incluant les secteurs des jeunes, adultes et formation professionnelle;
- Avoir des invités pour parler d'insertion socioprofessionnelle (SÉMO, CJE, etc.);
- Plan d'intervention, adaptation/modification;
- Etc.

## 11. AFFAIRES DIVERSES

### 11.1 MOIS DE LA SENSIBILISATION SGT

Madame Dany Fortin entretient les membres sur le mois de la sensibilisation au syndrome Gilles de la Tourette qui se déroule du 15 mai au 15 juin 2016. Ayant un fils atteint de ce syndrome, madame Fortin s'y connaît.

## 12. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

## 15. CALENDRIER 2016-2017


Dépôt de document.

## 14. FIN DE LA RENCONTRE

Madame Amélie Pelletier en profite pour annoncer que son mandat de présidente se termine cette année. Elle a été sur le comité EHDAA six années consécutives et à la présidence cinq ans. Nous la remercions de sa précieuse contribution et habituelle collaboration.

La rencontre prend fin à 19 h 30 sur proposition par madame Johanne Laliberté.

  
Madame Amélie Pelletier, présidente

  
Madame Caroline Isabelle, secrétaire de réunion